

MONSIEUR LE PRESIDENT,

MESSIEURS LES MINISTRES,

MADAME LA PRESIDENTE DE LA  
COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES,

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA  
COMMISSION DES FINANCES,

MONSIEUR LE RAPPORTEUR GENERAL DE  
LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES,

MES CHERS COLLEGUES,

SELON LA FORMULE DU CARDINAL DE  
RETZ – QUE JE N’AI PAS L’HABITUDE DE CITER –  
*« IL N’Y A RIEN DANS LE MONDE QUI N’AIT SON  
MOMENT DECISIF, ET LE CHEF-D’ŒUVRE DE LA  
BONNE CONDUITE EST DE CONNAITRE ET DE  
PRENDRE CE MOMENT ».*

SI LE DEBAT D’ORIENTATION DES  
FINANCES PUBLIQUES N’EST PAS ENCORE CE

MOMENT SYMPTOMATIQUE DE LA PRISE DE DECISION, IL DOIT EN TOUT CAS PRESENTER LES PREMICES DES MESURES QUI SERONT TRANSCRITES DANS LES TEXTES FINANCIERS DE L'AUTOMNE : LE PROJET DE LOI DE FINANCES ET LE PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SECURITE SOCIALE POUR 2019.

C'EST DONC UN JALON IMPORTANT DANS CE QU'IL EST CONVENU D'APPELER DEPUIS LA LOLF UN « CHAINAGE VERTUEUX », QUI LIE L'EXAMEN DU PROJET DE LOI DE REGLEMENT, QUI APPROUVE LES COMPTES DE L'ANNEE ANTERIEURE, ET LA DISCUSSION DU PROJET DE LOI DE FINANCES DE L'ANNEE A VENIR.

POUR ABORDER CE DEBAT, IL FAUT DONC **RAPPELER D'OU NOUS VENONS : LE DEFICIT**

**PUBLIC S'EST ETABLI A 2,6 % DU PIB EN 2017.**

LA FRANCE EST SORTIE DE LA PROCEDURE DE DEFICIT EXCESSIF, DANS LAQUELLE ELLE ETAIT ENGLUEE DEPUIS DIX ANS ! AVEC L'ESPAGNE, ELLE ETAIT LE DERNIER ÉTAT DE LA ZONE EURO A FAIRE L'OBJET DE CETTE PROCEDURE. C'EST DONC UN PREMIER ENGAGEMENT FORT, TENU PAR LE GOUVERNEMENT ET L'ACTUELLE MAJORITE PARLEMENTAIRE.

**LA CROISSANCE ECONOMIQUE EST EGALEMENT MEILLEURE QUE LORS DES ANNEES PRECEDENTES. EN 2017, NOUS AVONS ATTEINT UN NIVEAU DE CROISSANCE DE 2,2 % EN VOLUME, SOIT LE MEILLEUR NIVEAU DEPUIS 2011.**

CES DEUX ELEMENTS – UN DEFICIT REVENU A DES NIVEAUX MAITRISABLES ET UNE CROISSANCE ECONOMIQUE DYNAMIQUE – CONSTITUENT DES MOTIFS INCONTESTABLES DE SATISFACTION.

UN AUTRE MOTIF DE SATISFACTION CONCERNE **L'EXERCICE EN COURS, C'EST-A-DIRE L'ANNEE 2018.**

LA COUR DES COMPTES A INDIQUE QUE LA PREVISION DE RECETTES ETAIT « *PLAUSIBLE* », QUE LES RISQUES SUR LES DEPENSES ETAIENT MODERES, ET EN DEFINITIVE QUE LE DEFICIT ETAIT ATTEIGNABLE. EN CLAIR, IL N'Y A, A CE STADE DE L'ANNEE, AUCUNE MAUVAISE SURPRISE. DOIS-JE RAPPELER QUE L'ANALYSE DE LA COUR DES COMPTES AVAIT ETE MOINS

OPTIMISTE – ET C’EST UN EUPHEMISME – L’AN  
DERNIER A LA MEME EPOQUE ? IL FAUDRA  
DONC TENIR LE CAP JUSQU’A LA FIN DE  
L’ANNEE, MAIS LES ENGAGEMENTS  
BUDGETAIRES DE LA FRANCE QUE NOUS NOUS  
SOMMES FIXES DEVRAIENT ETRE ATTEINTS,  
SOIT UN DEFICIT A 2,3 % DU PIB.

COMPTE TENU DE CES ELEMENTS  
POSITIFS, **J’EN VIENS MAINTENANT A  
L’EXERCICE 2019.** NOUS AVONS FORMULE  
DIFFERENTS POINTS D’ATTENTION ET  
INTERROGATIONS EN COMMISSION DES  
FINANCES. C’EST PARFAITEMENT LEGITIME A  
CE STADE DE L’ANNEE, MAIS LE  
GOUVERNEMENT DEVRA A TERME Y  
REPONDRE.

TOUT D'ABORD, LA PREVISION DE RENDEMENT DE L'IMPOT SUR LE REVENU POURRAIT ETRE RENDU LEGEREMENT MOINS CERTAINE, DU FAIT DE LA MISE EN PLACE DU PRELEVEMENT A LA SOURCE. LA COUR DES COMPTES EVALUE CETTE INCERTITUDE A « 2 MILLIARDS D'EUROS ENVIRON A LA HAUSSE OU A LA BAISSSE ». LE GOUVERNEMENT POURRA NOUS INDIQUER S'IL RETIENT LE MEME ORDRE DE GRANDEUR.

EN 2019, L'EFFORT EN DEPENSES SERAIT ACCRU : LE TAUX D'EVOLUTION EN VOLUME S'ETABLIRAIT A 0,4 %, HORS CREDITS D'IMPOT, AU LIEU DE 0,7 % CETTE ANNEE ET 0,9 % EN MOYENNE ENTRE 2012 ET 2017. IL S'AGIT D'OBJECTIFS CLAIRS ET AMBITIEUX. POUR L'ÉTAT, LES MISSIONS *TRAVAIL ET EMPLOI* ET

*COHESION DES TERRITOIRES* DEVRONT DE NOUVEAU ACCUEILLIR L'ESSENTIEL DES EFFORTS. LE TIRÉ À PART, QUI NOUS A ÉTÉ TRANSMIS HIER DANS L'APRES-MIDI, DÉTAILLE L'ÉVOLUTION DES CRÉDITS DU BUDGET GÉNÉRAL, MISSION PAR MISSION, POUR 2019.

NEANMOINS, NOUS ATTENDONS ENCORE DES PRECISIONS SUR LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT, MEME SI NOUS SAVONS QU'EN MATIÈRE DE MODÉRATION DE LA DÉPENSE PUBLIQUE, L'EXERCICE RELEVÉ PRESQUE DE LA MAÏËUTIQUE POUR LE MINISTRE EN CHARGE DU BUDGET : ET L'ACCOUCHEMENT EST PARFOIS DIFFICILE...

**ENFIN, LA PÉRIODE 2020-2022 POSE – ET C'EST NORMAL – LE PLUS GRAND NOMBRE**

D'INTERROGATIONS. LE RAPPORT QUE J'AI  
REDIGE PRESENTE LES PRINCIPAUX ENJEUX :

– LE RISQUE DE RALENTISSEMENT DE LA  
CROISSANCE, QUI EST POSSIBLE ;

– LA SUPPRESSION DE LA TAXE  
D'HABITATION, QUI DONNERA LIEU A UNE  
REFONTE DE LA FISCALITE LOCALE, AU  
PREMIER SEMESTRE 2019 ;

– LES EFFORTS DE MODERATION DE LA  
DEPENSE PUBLIQUE, QUI SERONT PLUS  
AMBITIEUX ENCORE, AVEC UNE EVOLUTION EN  
VOLUME QUASIMENT NULLE EN 2022 ;

– LA REPRISE DE LA DETTE DE SNCF  
RESEAU POUR 35 MILLIARDS D'EUROS, QU'IL  
FAUDRA INTEGRER A LA TRAJECTOIRE ET  
METTRE SOUS SURVEILLANCE RENFORCÉE  
D'ICI LÀ ;



– ET LA REDUCTION DES EFFECTIFS DE LA  
FONCTION PUBLIQUE A HAUTEUR DE  
120 000 EMPLOIS, DONT 50 000 POUR L'ÉTAT ET  
SES OPERATEURS, QU'IL FAUDRA PRECISER.

VOUS LE VOYEZ, CE DEBAT  
D'ORIENTATION DES FINANCES PUBLIQUES  
N'EST PAS ENCORE LE « *MOMENT DECISIF* »  
EVOQUE PAR LE CARDINAL DE RETZ.  
CEPENDANT, IL PRESENTE A LA FOIS UN  
PANORAMA UTILE DE NOS FINANCES  
PUBLIQUES, ET DOIT NOUS PERMETTRE D'EN  
SAVOIR PLUS SUR LES DECISIONS A VENIR.

CE PRÉLAT EST CONNU POUR AVOIR  
COMBATTU LE DOGME DE L'INFAILLIBILITÉ,  
MAIS BIEN-SUR IL NE PARLAIT PAS DE BERCY.